

Dr Lazare Marcellin Poamé

Directeur du département de philosophie, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire
(2003)

“Système technicien, mondialisation et démocratie en Afrique”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Dr Lazare Marcellin Poamé , [Directeur du département de philosophie, Université de Bouaké, Côte d’Ivoire],

“Système technicien, mondialisation et démocratie en Afrique”.

Un article publié dans l’ouvrage sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville, **Souverainetés en crise**, pp. 501-516. Collection: Mercure du Nord. Québec: L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 2003, 569 pp.



Courriel : lpoame@ci.refer.org

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 14 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 23 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



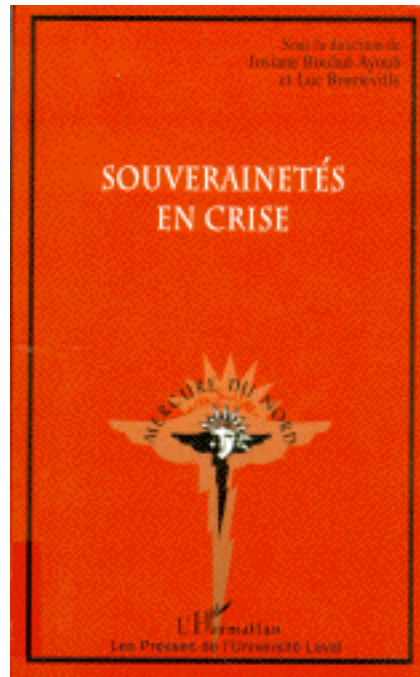
Table des matières

- I. [Essai de problématisation](#)
 - II. [La notion de système technicien](#)
 - III. [La mondialisation techno-économique](#)
 - A. [La mondialisation](#) : l'autre nom de la globalisation ou l'autre de la globalisation ?
 - B. [Le diptyque technique/économie](#)
 - IV. [Vers une démocratie mondiale](#)
 - V. [L'Afrique face à la mondialisation techno-économico-politique](#)
 - A. [Entre intégration et marginalisation](#)
 - B. [Démocratie dans la misère et misère démocratique](#)
 - C. [Les transitions démocratiques](#)
 - D. [Bonne gouvernance et éducation à la démocratie](#)
- [Considérations finales](#)

Dr Lazare Marcellin Poamé

[Directeur du département de philosophie, Université de Bouaké, Côte d’Ivoire]

“Système technicien, mondialisation
et démocratie en Afrique”



Un article publié dans l’ouvrage sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville, **Souverainetés en crise**, pp. 501-516. Collection: Mercure du Nord. Québec: L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 2003, 569 pp.

Essai de problématisation

[Retour à la table des matières](#)

Le système technicien a-t-il une existence effective et achevée en Afrique ?

Les Africains sont-ils prêts à entrer en acteurs dans la mondialisation ?

L'idéal démocratique de liberté qui se mondialise est-il vraiment respecté en Afrique ?

À cette triple interrogation, nous répondons sans détour non. En effet, en observant le paysage socio-économique et politico-culturel de l'Afrique actuelle, il nous apparaît clairement que le système technicien ne s'est *pas encore* entièrement fixé sur ce continent, que les Africains ne sont *pas encore* prêts à affronter la mondialisation et enfin, que le respect de l'idéal démocratique sur ce point du globe n'a *pas encore* dépassé le stade de l'intention.

L'expression *pas encore*, apparue dans cet élément de réponse comme un *leitmotiv*, n'est pas fortuite. Elle traduit notre intention de rompre avec l'afro-pessimisme et de défendre l'idée que l'Afrique peut, si eue s'y prend bien, relever les défis de la planétarisation de la

technique, de l'économie et de la démocratie, défis subsumés sous le concept de mondialisation.

Mais la surévaluation de l'économie dans les schémas explicatifs du phénomène de la mondialisation a eu pour effet de nous égarer davantage que de nous éclairer. Contre ces schémas explicatifs économicocentrés, nous voulons rendre manifeste l'importance du système technicien dans le processus de mondialisation, et susciter une prise de conscience du mode d'existence des objets techniques. Ainsi que le rappelle Gilbert Simondon (1969, p. 9), cette prise de conscience « doit être effectuée par la pensée philosophique, qui se trouve avoir à remplir dans cette oeuvre un devoir analogue à celui qu'elle a joué par l'abolition de l'esclavage et l'affirmation de la valeur de la personne humaine ».

Étant donné qu'elle s'effectue par la pensée philosophique, cette prise de conscience, qui est à l'origine de ce que Gilbert Hottois (1993), commentant Simondon, désignait sous le nom de *Philosophie de la culture technique*, appelle avant tout un dévoilement de la réalité caractéristique du système technicien.

La notion de système technicien

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'au début des années 80, on pouvait encore, à l'instar de Dominique Janicaud poser la question « Y a-t-il un système technicien » ? Mais aujourd'hui, avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (existence réelle) et les multiples allusions des auteurs philosophiques au concept de système technicien (existence conceptuelle), la problématique de l'existence doit céder le pas à celle de l'essence. La question en effet West plus « Y a-t-il un système technicien », mais « Qu'est-ce que le système technicien » ?

Avant d'y répondre, il convient de faire remarquer que le système technicien n'est pas une expression neutre. En son concept, le système technicien exprime une prise de position contre les évaluations anthropologiste et instrumentaliste de la technique ; il implique la conception de la technique comme un système dont le dynamisme échappe au contrôle de la raison pratique. D'où chez Ellul, géniteur de la notion de « système technicien », l'idée d'une technique autonome.

Toutefois, dans l'usage que nous faisons ici de cette notion, nous n'entendons pas concéder à la technique l'autonomie que lui accorde Ellul. Si en effet nous partageons avec Ellul l'intention de mettre à l'avant-scène le caractère systémique de la technique, force est cependant de souligner que systématicité n'est pas synonyme d'autonomie. De fait, le *topos* de la systématicité West pas seulement technique, il est aussi humain, social. En ce sens, on devrait plutôt parler de système socio-technicien (*soziotechnisches System*, pour reprendre l'expression du philosophe allemand Günter Ropohl [1991, p. 3]). Nous en restons néanmoins à l'usage terminologiquement consacré dans l'espace francophone, qui incite à reconnaître l'importance de la série technologique dans le macro-système sociotechnicien.

Enracinée dans la culture philosophique francophone grâce aux travaux de G. Hottois (1984), J.-Y. Goffi (1988) et F. Tinland (1990), la notion de système technicien est employée en vue d'obtenir les résultats suivants :

- Identifier la technique comme système de médiations : médiations généralisées entre l'homme et la nature, entre l'homme et la machine, entre les machines (INTRANET, INTERNET) et entre les hommes eux-mêmes.
- Prendre la mesure réelle de la dynamique technologique qui sous-tend le processus de mondialisation en cours.
- Donner aux contemporains une compréhension de la réalité actuelle et virtuelle du phénomène technique.

Ce qui précède montre que la technique dont nous parlons en termes de système technicien n'est ni un agrégat d'instruments, ni une médiation aléatoire, mais un ensemble cohérent et englobant. D'où la définition du système technicien comme ce vaste ensemble technique

dans lequel les sous-systèmes techniques sont interconnectés par des artefacts qui, en même temps qu'ils assurent la distribution de l'énergie et la circulation de l'information, médiatisent et modèlent notre rapport au monde. Dans cette chaîne technique, la concaténation est garantie par l'ordinateur.

Ainsi que le souligne Ellul (1977, P. 111-115), « c'est l'ordinateur qui permet au système technicien de s'instituer définitivement en système : c'est d'abord grâce à lui que les grands sous-systèmes s'organisent [...]. Il joue le rôle du système nerveux dans l'ordre technicien ». Facteurs de corrélation du système technicien, les ordinateurs font apparaître des « réseaux complexes qui tissent un maillage parfois très serré, coextensif à des territoires excédant, éventuellement, celui des États » (F. Tinland, 1990, pp. 108-109).

Cette mise en lumière de la réalité caractéristique du système technicien devrait permettre de mesurer les effets des ensembles techniques sur la mondialisation de l'économie qui est au fond une mondialisation techno-économique.

La mondialisation techno-économique

A. La mondialisation : l'autre nom de la globalisation ou l'autre de la globalisation ?

[Retour à la table des matières](#)

La mondialisation est la traduction française du terme anglais *globalization*, apparu au milieu des années 80 aux États-Unis et dans le monde anglo-saxon. Comme c'est le cas dans toute traduction, le nom de *mondialisation* ne saurait épuiser le sens que revêt la *globalization*.

En effet, située dans l'ordre des faits, la mondialisation, phénomène presque incontournable, désigne les interactions de plus en plus denses établies à l'échelle planétaire entre les sociétés, les activités techno-industrielles, économiques, politiques et culturelles. La globalisation quant à elle est imprégnée, au-delà des faits, d'idéologie.

Nous utiliserons donc à dessein le terme mondialisation non pas seulement pour défendre la langue française, mais aussi et surtout pour faire l'économie des polémiques liées aux dangers de la globalisation. Ces dangers qui ont fait l'objet d'une littérature abondante ont été lumineusement répertoriés par J.-C. Angoulvant (1997, p. 33) qui en dénombre cinq :

1. Le danger de la société consumériste où l'utilitarisme individuel tient lieu de morale civique.
2. Le risque d'effacement des territoires.
3. Le péril économique d'une instabilité croissante des marchés (G. Soros, 1997) et du développement de l'économie du crime et de la délinquance.
4. La menace géopolitique d'une hégémonie mondiale, utilisant au profit de sa force la « liberté » de jeu partout imposée, y compris sur les marchés locaux et fragiles.
5. Le danger pour l'espèce humaine de livrer sa survie écologique, nucléaire et maintenant génétique aux aléas d'un jeu de marché indépendant d'instances politiques efficaces.

Ce tableau sombre de la globalisation nous conforte dans notre choix du terme de mondialisation.

Devenue bien visible avec l'effondrement du bloc soviétique et le démantèlement du mur de Berlin, la mondialisation a été souvent présentée dans une acception économique. D'où la prédominance, dans les débats et discours publics de l'expression « mondialisation de l'économie » pour décrire le processus de mondialisation en cours. La démonstration renvoie à une représentation de la mondialisation comme une vague « de libéralisation des échanges, des investissements et des flux de capitaux ainsi que l'importance

croissante de tous ces flux et de la concurrence internationale dans l'économie mondiale » (BIT, 1996, p. 1).

Se référant toujours à la sphère économique, mais cette fois avec la prétention de gagner en précision, certains auteurs (en l'occurrence François Chesnais, 1994) préfèrent parler de mondialisation du capital. Or, la catégorie du capital est polysémique.

Une analyse différenciée de la catégorie doit permettre d'y distinguer une triple réalité : le capital productif, celui engagé dans l'industrie au sens saint-simonien du terme, le capital commercial investi dans le négoce et la grande industrie, et enfin le capital-argent, ce Dieu-Argent lumineusement dépeint dans les écrits économique-politiques de Karl Marx. Mais ces trois aspects du capital doivent, selon Marx, être pensés comme « des éléments d'une totalité, des différenciations à l'intérieur d'une unité » (Karl Marx, 1954, *Postface*).

Le capital et avec lui le marché, voilà qui permet de justifier l'expression « mondialisation de l'économie ». Celle-ci, pour ramener le divers à l'unité, substitue à la logique d'indépendance celle de l'interdépendance. Cette logique avait été appréhendée au siècle dernier par Marx analysant les conditions d'expansion du système capitaliste :

Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au grand désespoir des réactionnaires, elle a ôté à l'industrie sa base nationale. Les anciennes industries nationales ont été détruites, et le sont encore tous les jours. Elles sont supplantées par de nouvelles industries dont l'adoption devient, pour toutes les nations civilisées, une question de vie ou de mort ; ces industries n'emploient plus des matières premières indigènes, mais des matières premières venues des régions les plus lointaines et dont les produits se consomment non seulement dans le pays même, mais dans toutes les parties du monde. [...] À la place de l'ancien isolement et de l'autarcie locale et nationale, se développe un commerce généralisé, une interdépendance généralisée des nations (Karl Marx, 1982, p. 23).

Mais ces changements qui en s'amplifiant ont pris aujourd'hui le nom de mondialisation de l'économie nous paraissent inséparables de la dynamique technologique.

Marx ne semblait pas ignorer ce lien entre technique et économie lorsqu'il faisait remarquer en substance que l'économie s'organise autrement selon les instruments dont elle dispose :

En général, écrit-il, la forme de l'échange des produits correspond à la forme de la production. Changez la dernière, et la première se trouvera changée en conséquence. Aussi voyons-nous dans l'histoire de la société le mode d'échanger les produits se régler sur le mode de les produire (K. Marx, 1950, p. 88).

Quels sont aujourd'hui les rapports entre technique et économie, et comment doivent-ils être perçus ?

B. Le diptyque technique/économie

[Retour à la table des matières](#)

Depuis l'avènement des nouvelles technologies de l'information (NTI), technique et économie ont tissé des relations extrêmement complexes apparaissant à la conscience des contemporains comme opaque. Ainsi, on a vu se succéder de nombreuses études sociologiques opérant des glissements sensibles allant du primat de l'économie au primat de la technique et inversement. Pis encore, certaines de ces études sont restées enfermées dans l'affirmation de la prééminence de l'économie sur la technique. Elles considèrent, d'une part la technique comme un procès assujetti au procès d'accumulation du capital, et d'autre part l'idéologie d'efficacité comme une donnée strictement économique, à savoir le besoin de profit. En termes « savants », disons qu'il s'agit là d'une subordination de la « raison technique » à la « raison commerciale ».

Ce genre d'analyse ne nous fait pas avancer. Le vrai problème est que technique et économie doivent être placées dans un rapport de détermination réciproque qu'on pourrait formuler en ces termes : la technique se développe à partir des possibilités offertes par l'économie et le développement technologique permet la croissance économique.

Examinons de plus près ces deux propositions.

Commençons par faire remarquer d'une part que dans la dépendance de la technique à l'égard de l'économie, il faudrait pouvoir distinguer *l'invention* technique de *l'application* technique. La première (l'invention technique), en tant que phénomène imprévisible, ne saurait être immédiatement liée à un niveau économique donné. De

fait, l'invention technique dépend beaucoup plus des bases technologiques déjà acquises que de l'économie. En revanche, la dépendance se crée lorsque nous quittons le champ de l'invention pour passer à celui des applications techniques qui de toute évidence, suppose et exige la mise en oeuvre de capitaux considérables.

D'autre part, affirmer que les applications techniques permettent la croissance économique, c'est lier de façon décisive la recherche technologique au développement économique. Or, cette relation semble être sujette à caution. Ainsi, pour les experts de l'OCDE, le lien entre la recherche technologique et la croissance économique est perçu comme une relation d'incertitude. Rappelons à cet effet que, tenant pour assuré le caractère incertain de cette relation, les Américains furent tentés de réduire les budgets consacrés à la recherche technologique, notamment ceux affectés à la NASA.

Mais ce que l'on oublie, c'est que cette incertitude de l'invention, bien que n'étant pas productrice de richesses certaines et immédiates, constitue en tant qu'incertitude une véritable source de richesses : elle est susceptible de produire les effets de richesse les plus imprévisibles, les plus extraordinaires.

Nous terminons en faisant remarquer que la mondialisation West pas qu'économique, qu'elle est précisément parlant, techno-économique, ce que traduisent aujourd'hui les expressions telles que « capitalisme électronique » (Zaki Laïdi, 1998, P. 23) et en termes plus adéquats, « économie informationnelle mondialisée » (Manuel Castells, 1999, p. 103). Cette expression met ici en évidence l'importance des nouvelles technologies de l'information ; celles-ci, en permettant de surmonter les contraintes du temps de la production, et de l'espace de distribution, à travers les réseaux électroniques et autres supports techniques, constituent la trame de ce qu'on appelle abusivement mondialisation de l'économie. Nous convenons donc que la mondialisation est bien plus qu'un phénomène économique. C'est pourquoi, en même temps que la mondialisation techno-économique, l'on assiste aujourd'hui à une mondialisation de la démocratie.

IV. Vers une démocratie mondiale

[Retour à la table des matières](#)

Il est hors de doute que la démocratie moderne est en train de gagner, tranche par tranche, le monde entier. Dans cette transformation de la situation politique mondiale en faveur de la démocratie, le rôle des technologies de l'information et de la communication est considérable.

S'il est admis que la démocratie (pré) suppose entre autres la libération de la parole de chacun et la participation du citoyen aux prises de décision engageant la société tout entière, cela ne devient (possible) effectif que si les citoyens sont suffisamment informés. À ce niveau, la technique en tant que moyen extraordinaire d'information et de communication est incontournable. Si en effet, avec les médias électroniques, les journaux y compris, la prise de parole, qui était jadis le privilège des hommes politiques, se démocratise, force est également de souligner que ces médias sont devenus eux-mêmes un espace politique privilégié, un passage obligé pour tous les partis politiques, qu'ils soient de gauche ou de droite. Les effets directs des médias électroniques sur les régimes politiques deviennent de plus en plus pesants : en faisant des sociétés contemporaines un village mondial où tout se sait, les nouvelles technologies de l'information et de la communication font peser sur les régimes politiques des contraintes qui se traduisent par la diffusion planétaire des règles du jeu démocratique et des exactions commises par les gouvernants. Mais dans ce processus de mondialisation qui contraint les dirigeants politiques à plus de transparence dans la gestion des affaires publiques (ce qui West pas nécessairement synonyme de gestion transparente), le modèle démocratique dominant est la démocratie libérale. Celle-ci est présentée comme le « point final de l'évolution idéologique de l'humanité » et la « forme finale de tout gouvernement humain », en bref, la « fin de l'histoire » (F. Fukuyama, 1992, p.11).

Qu'est-ce que cela signifie ? Pour le comprendre, il faut se référer à la philosophie de l'histoire qui sous-tend la thèse d'une fin de l'histoire et qui confère au mot histoire une acception toute singulière. À ce sujet, Fukuyama (1992, p. 12) fait remarquer ceci :

Nombre de gens furent induits en erreur de prime abord par mon utilisation du mot histoire. Prenant ce mot au sens conventionnel d'événements qui arrivent, certains relevaient la chute du mur de Berlin [...] ou l'invasion du Koweït par l'Irak comme témoignage que l'histoire continuait et que j'étais *ipso facto* dans l'erreur. Pourtant, ce dont je suggérais la fin n'était évidemment pas l'histoire comme succession d'événements, mais l'Histoire, c'est-à-dire un processus simple et cohérent d'évolution qui prenait en compte l'expérience de tous les peuples en même temps. Cette acception de l'histoire est très proche de celle du grand philosophe allemand G. W. E. Hegel.

Nous nous accordons avec Fukuyama pour soutenir l'idée d'un sens de l'Histoire. Autrement dit, l'histoire n'est pas un enchaînement aveugle d'évènements, mais une totalité significative. C'est cette conviction qui donne sens et consistance aux luttes menées à travers le monde en faveur de la démocratie : celle-ci est à considérer comme le point d'aboutissement de la marche historique de l'humanité.

Toutefois, contrairement à Fukuyama, nous pensons que le point d'aboutissement de cette marche historique n'est pas la démocratie libérale. Sauf si évidemment la fin de l'histoire se confond avec cette fin de millénaire.

C'est un fait indéniable que la fin du deuxième millénaire aura été marquée par la croissance de l'économie libérale et de la démocratie libérale. Ces deux systèmes ont en commun la liberté de l'individu. Mais quelle peut être la valeur d'une liberté prise dans l'engrenage d'une dynamique marchande ? C'est le sens de l'expression « démocratie de marché » forgée dans l'euphorie qui a accompagné le démantèlement du mur de Berlin. En surévaluant la logique marchande, on estime qu'il ne peut y avoir de démocratie sans marché, ce qui explique le triomphe de la démocratie libérale dans le processus de mondialisation en cours.

Dès lors, on est en droit de se demander si l'on peut raisonnablement considérer la démocratie libérale, ce système assujéti à la logique marchande, comme la finalité des luttes politiques pour la liberté et l'égalité des citoyens.

Il faut s'efforcer de voir plus loin, sinon autrement, que le modèle libéral. Cet effort amorcé par le débat qui a cours aux États-Unis entre communautariens et libéraux, entre modèle républicain et modèle libéral de démocratie, doit être poursuivi. Pour notre part, au-delà du modèle libéral, nous préconisons pour la suite de la marche historique de l'humanité, un projet politique qui réaliserait une belle synthèse entre libéralisme et social-démocratie, entre la liberté individuelle et la solidarité sociale. Ce projet politique, en s'affinant, va culminer dans le modèle habermassien de démocratie communicationnelle. C'est un modèle qui « s'appuie précisément sur les conditions de la communication dans lesquelles on peut supposer que le processus politique aura des chances de générer des résultats raisonnables parce qu'il s'effectuera alors dans toute son étendue, sur un mode délibératif » (Habermas, 1998, p. 267).

Si on convient que la démocratie, plus qu'une forme de gouvernement, implique une conception de l'homme, si on admet que le postulat fondamental de la démocratie est la parole libre et libératrice, si enfin on considère la démocratie comme la forme la plus achevée de l'essence langagière du *zoon politikon*, alors le modèle communicationnel devient, à bon droit, *l'entéléchie* la plus éloquente de la démocratie.

Cela dit, laissons l'histoire suivre son cours pour dévoiler progressivement le sens de cette anticipation. En attendant, interrogeons du lieu où nous sommes ce qui est, à savoir la mondialisation techno-économico-politique.

V. L'Afrique face à la mondialisation techno-économico-politique

A. Entre intégration et marginalisation

[Retour à la table des matières](#)

Avec le phénomène de la mondialisation, notamment la mondialisation techno-économique, l'Afrique et plus précisément l'Afrique noire, à en croire certains auteurs, serait à la croisée des chemins. Elle aurait en effet à choisir entre « mettre en place un système proprement africain, qui tient compte de la condition humaine, ou continuer à suivre, de façon aveugle, les directives des puissances industrielles sous la houlette des institutions internationales comme l'ONU, le GATT, la CNUCED, la FAO, l'OMS, l'OIT, la BIRD, le PNUD, l'ONUDI, le FMI, l'OCDE, l'UNESCO, les ONG ou les multinationales » (Calixte Baniafouna, 1996, p. 351).

Poser le problème en ces termes nous paraît inapproprié. Le problème en effet West pas de savoir si l'Afrique doit choisir entre le proprement africain et l'aliénation. Et lorsque Baniafouna (1996, p. 351) affirme en substance qu'« il appartient aux Africains noirs de répondre » aux défis de la mondialisation « sans les pays industrialisés ou les institutions internationales », il pose faussement le problème. Il semble oublier que la logique qui sous-tend le processus de mondialisation West pas celle de l'indépendance, mais plutôt une logique de l'interdépendance (entre les États) et de l'interaction (entre les différents sous-systèmes techno-économiques du globe). Dans un tel contexte, la solution de la déconnexion est illusionniste, car même

en refusant son intégration au processus de mondialisation, l'Afrique ne peut se soustraire à ses effets.

De fait, choisir la voie de la marginalisation serait signer son arrêt de mort. Prise aujourd'hui dans l'engrenage d'une technicisation-industrialisation irréversible, l'Afrique ne peut s'épanouir en marge de la mondialisation techno-économique et du système politique qui l'accompagne. Elle doit s'y impliquer non en victime résignée, mais en acteur. Cela suppose bien entendu la mise en place d'un tissu industriel fiable, d'une économie compétitive et d'un régime politique stable et démocratique. Or, dans l'Afrique actuelle (à l'exception de quelques rares pays), l'économie est moribonde et la démocratie balbutiante. Autrement dit, l'Afrique offre le spectacle attristant d'une démocratie dans la misère et d'une misère démocratique.

B. Démocratie dans la misère et misère démocratique

[Retour à la table des matières](#)

La mondialisation, allait-on répétant, est une occasion favorable pour les populations africaines puisqu'elle contraint leurs dirigeants à plus de transparence, par exemple dans la gestion des finances publiques. Mais devant cette contrainte, les dirigeants africains ont affiné leurs stratégies de spoliation des masses laborieuses, en réduisant le pouvoir d'achat des populations (réduction des salaires, augmentation drastique du prix du carburant et des denrées de première nécessité, augmentation de la TVA, etc.). Ainsi, pour préserver malgré tout leur train de vie, les gouvernants africains optent très souvent pour une démocratisation de la misère. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est une démocratisation par le bas (de la pyramide).

Et pour tromper le peuple plongé dans la plus grande pauvreté, la classe dirigeante se sert de la mondialisation, elle accuse les institutions internationales d'être la source du mal dont souffre le

peuple. La cause du mal étant externe, le remède ne peut être trouvé qu'à l'extérieur sous forme d'aide économique étrangère.

Non contents de tromper le peuple, les dirigeants politiques africains veulent ruser avec les bailleurs de fonds internationaux en leur tenant le raisonnement suivant : pour une population qui vit dans la plus grande pauvreté, l'amélioration des conditions matérielles d'existence est une préoccupation plus pressante que la liberté d'opinion sans saveur qui ne nourrit d'ailleurs pas son homme. Attentif aux préoccupations de cette population, l'État est contraint de différer la réalisation de l'idéal démocratique de liberté jusqu'à ce que la grande pauvreté qui frappe le plus grand nombre soit vaincue.

L'État croit pouvoir justifier de la sorte son mode de gestion autoritaire (des affaires publiques) qui subordonne la liberté de l'individu à la satisfaction des besoins matériels de la population. Il tente pour ainsi dire de détourner l'attention des institutions internationales de son incompétence, de sa malhonnêteté et des causes internes de la pauvreté.

Pour que cela change sans que l'histoire ne fasse de saut, fut promue l'expression « transition démocratique » qui dit à la fois deux choses : conscience du non-encore démocratique et tension vers la démocratie.

C. Les transitions démocratiques

[Retour à la table des matières](#)

Les réactions des dirigeants politiques africains face aux injonctions des institutions internationales, aux contraintes de la démocratie mondiale et aux pressions internes (syndicats, partis politiques, armées, etc.) peuvent être rangées sous trois grands registres :

1. La transition démocratique au moyen des conférences nationales, qui sont de grands rassemblements politiques nationaux démocratisant la prise de parole en vue du

renouvellement pacifique du corps politique. Sur ce sujet, on pourra consulter avec profit l'ouvrage de Fabien Eboussi Boulaga (*Les conférences nationales en Afrique noire : une affaire à suivre*, 1993) et le livre de Francis Akindès (*Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone*, 1996).

2. La transition démocratique par des élections souvent piégées (des urnes opaques bourrées la veille des élections, manipulations des listes électorales, etc.). Ici encore, nous nous permettons de renvoyer à l'ouvrage de F. Akindès.

3. La transition démocratique par les armes.

Ce troisième cas de figure retiendra particulièrement notre attention. Nous l'examinerons en polarisant nos vues sur le « modèle » ivoirien qui est non seulement d'actualité, mais aussi et surtout postérieur à l'œuvre de F. Akindès (1996), historiquement réduite au silence sur ce sujet.

Une transition démocratique par les armes n'est-elle pas une contradiction dans les termes ? Dès lors que les armes (de guerre) interviennent, une transition peut-elle être raisonnablement qualifiée de démocratique ? En réponse à ces interrogations, bien des Africains commentant le coup d'État intervenu en Côte d'Ivoire soutiennent qu'en Afrique, les militaires ne font pas de coup d'État, ils viennent restaurer la démocratie en accélérant la période de transition qui n'aura fait que trop durer.

Ainsi, nombreux furent les Africains, et plus particulièrement les Ivoiriens, qui saluèrent l'action des soldats ivoiriens, interprétée comme l'occasion unique de mettre un terme à la dictature d'un pouvoir quarantenaire.

Mais très tôt, les ivoiriens qui avaient applaudi les « putschistes » commencèrent à crier à la trahison. Dans la presse ivoirienne, certaines réactions de la population indignée pouvaient être ainsi résumées : le gouvernement de transition formé à l'issue du coup d'État s'est transformé en gouvernement de trahison.

La leçon à tirer de ces réactions contradictoires est qu'il paraît trop tôt (encore dans le feu d'une transition dont le peuple chantera

l'oraison funèbre à l'issue des élections présidentielles prévues pour le 22 octobre 2000) pour distribuer louanges et anathèmes. Nous savons que ce coup de force aura permis de mettre un terme à l'autoritarisme triomphant. Nous savons également que le cas de la Côte d'Ivoire, comparé au coup d'État sanglant du Mali (plus de 250 morts) est une occurrence historique qui doit donner à penser aux observateurs critiques de la scène politique africaine.

Mais pour le philosophe qui, dans la patience du concept, interroge la réalité socio-politique ivoirienne, le premier geste à esquisser est de faire *l'épochè* des jugements de valeur : s'abstenir de tout jugement avant le retour sans détour(s) des militaires à la caserne, après une mission de salut public pleinement accomplie au sommet de l'État.

L'autre geste fondé sur la validité d'une histoire orientée va consister à inscrire le coup de force du 24 décembre 1999 dans une philosophie de l'histoire. Qu'est-ce que cela signifie ? C'est une lecture de la transition démocratique qui fait de ce coup de force un moment, une phase du cours objectivement nécessaire de l'histoire. Autrement dit, ce coup de force doit être perçu non pas comme un événement épisodique, marginal, mais plutôt comme une phase nécessaire de la marche historique des peuples vers un horizon pétri de sens : la démocratie dans l'abondance.

Si l'histoire est orientée vers un sens, cette orientation telle que nous la concevons n'est pas rectilinéaire ; elle prend en compte les rechutes, les retours en arrière. De la sorte, même si la ligne tracée par le sens comme direction peut s'apparenter à une ligne brisée, cette brisure n'altère ni n'annihile le sens (comme direction et comme signification) de la marche de l'humanité vers la démocratie.

Dès lors, le coup d'État intervenu en Côte d'Ivoire, perçu par certains observateurs comme l'exemple d'un retour en arrière, ne peut alimenter l'objection d'une contre-philosophie de l'histoire. Car il s'agit pour ce pays de reculer, non pour donner dans la barbarie, mais pour s'engouffrer dans le meilleur wagon de la démocratie.

Somme toute, la philosophie de l'histoire permet d'affecter un coefficient d'intelligibilité au réel socio-politique mouvementé, jadis présenté par certains hommes politiques ivoiriens comme un réel apaisé. Et l'expression consacrée pour décrire ce réel apaisé fut la

démocratie dite apaisée, laquelle appela un coup d'État lui aussi apaisé.

Avec ce coup de force qui a porté la junte au pouvoir, l'histoire poursuit son cours sous la vigilance accrue des acteurs socio-politiques, pour lesquels l'histoire n'est pas dénuée de sens. Cette vigilance devenue mondiale prend les dénominations de bonne gouvernance et d'éducation à la démocratie.

D. Bonne gouvernance et éducation à la démocratie

[Retour à la table des matières](#)

Pendant longtemps, les bailleurs de fonds internationaux avaient cru que le remède à la misère africaine était essentiellement économique. Cette croyance fut partagée par bien des chefs d'États africains qui, au début des années go, formèrent des gouvernements de technocrates.

Mais l'insuccès économique constaté malgré le flux financier qui a irrigué le continent africain, fit frémir les institutions internationales, qui prirent conscience des limbes d'une vision technocratique de la misère africaine. Très vite, elles avaient compris que cette misère avait aussi et surtout des origines politiques.

Pour exprimer cette irruption du politique dans une sphère jadis réduite à l'économique, a été forgé le concept de bonne gouvernance, défini en substance par la Banque mondiale comme un exercice du pouvoir politique requérant une structure institutionnelle pluraliste, la liberté de la presse et les droits de l'homme. La Banque mondiale, et avec elle presque toutes les institutions internationales, identifient désormais la misère africaine à une crise de gouvernance.

Pour juguler cette crise, au moins deux solutions s'imposent. La première est d'ordre technique et d'une évidence banale : suspendre l'aide financière accordée jusque-là aux régimes dictatoriaux. Mais

cette pression, à y voir de plus près, affecte moins la minorité pilleuse des caisses de l'État que l'immense majorité de la population qui vit des miettes tombées des repas des gouvernants. Cette contrainte pourrait ainsi se retourner contre ceux qu'elle avait pour but de protéger. Eue pourrait même se retourner contre les bailleurs de fonds si le dictateur se révèle assez habile pour dresser le *démos* ignorant contre l'étranger. Or, pour espérer produire les effets attendus de la part des bailleurs de fonds, il faut un *démos* éclairé et déterminé.

C'est pourquoi, au-delà de la solution technique, il faut envisager une solution pédagogique, c'est-à-dire l'éducation à la démocratie.

La démocratie est une grande aventure humaine de la liberté. Cette liberté n'étant ni occidentale, ni asiatique, encore moins africaine, il serait déraisonnable ou fou d'en faire l'apanage d'un groupe, d'une race. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver ici des développements sur une éducation à la démocratie africaine, une spécificité qui apparaît comme le pudique cache-sexe servant à couvrir notre misère démocratique, notre incapacité (ponctuelle) à nous approprier les valeurs démocratiques universelles parmi lesquelles la liberté.

Mais autre chose est de vouloir être libre et de l'être, autre chose est de savoir jouir de cette liberté. Il faut en effet apprendre au peuple à jouir de sa liberté, dans un État de droit où le citoyen a non seulement des droits, mais aussi des devoirs. Sans cet apprentissage, on court le risque de voir la liberté se muer en libertinage et la démocratie se transformer en licence.

Mais à qui incombera la lourde tâche d'assurer un tel apprentissage ?

Il y a d'abord ceux dont le métier ou la fonction est de travailler les concepts de liberté et de démocratie, d'étudier les conditions de leur réalisation idéale et de former des hommes et des femmes libres. Pour l'accomplissement de cette tâche, les philosophes, les spécialistes de sciences politiques, les juristes et les sociologues nous paraissent tout à fait indiqués. Comme philosophe, notre contribution ne peut être que philosophique. Autrement dit, elle doit être cherchée dans l'enseignement même de la philosophie, ce qui par contre-coup rend ici inopportun un discours programmatique sur l'éducation à la démocratie.

Viennent ensuite les personnes qui, formées aux humanités, cherchent à en tirer le meilleur parti pour les militants de leur parti et pour le reste de la population. Il y a enfin tous ceux qui, ayant intériorisé les valeurs démocratiques universelles et aidés en cela par le simple bon sens, cherchent à faire du « vivre-ensemble-sans-heurt » la chose du monde la mieux partagée.

Mais en évoquant l'idée d'une éducation à la démocratie, l'attention reste trop souvent polarisée sur le peuple, ce qui a pour effet de faire oublier le besoin de formation des leaders politiques africains. Les événements en cours sur le continent montrent à quel point ces leaders ont besoin d'être formés. Pour tenter de réparer très modestement et très humblement cet oubli, nous donnons à méditer à ces leaders cette phrase simple qui ne doit pas être comprise comme une simple phrase : vouloir gouverner, c'est accepter d'être gouverné à son tour, non par le bruit des bottes, mais dans le silence des urnes transparentes.

Considérations finales

[Retour à la table des matières](#)

Le système technicien, dans sa dynamique d'expansion planétaire, a pris une part décisive dans le phénomène de la mondialisation.

Comme support matériel et immatériel de l'internationalisation de la production des biens et des services, il a favorisé la mondialisation de l'économie. Sous la forme plus connue de nouvelles technologies de l'information et de la communication, en servant à la diffusion planétaire des principes de la démocratie, puis en faisant éclater au grand jour les contradictions des régimes dictatoriaux ainsi que la misère économique-politique des peuples africains, ce système s'est révélé déterminant dans le processus de mondialisation de la démocratie.

Contrairement aux idées largement répandues, la mondialisation n'est pas un piège à éviter, elle n'est pas non plus un simple effet de

mode, eue est pour les Africains dotés d'un sens aigu de l'histoire une nécessité de survie.

Certes, le processus de mondialisation se développe sous nos yeux de manière inégale, mais nous devons savoir que ce processus reste ouvert, que nous en sommes à une étape somme toute provisoire. Cette étape, pour être franchie, requiert de la part des pays pauvres et particulièrement des pays africains un effort d'appropriation mentale du système technicien et de la démocratie moderne.

Dr LAZARE MARCELIN POAME
Directeur du département de Philosophie
Université de Bouaké, Côte d'Ivoire
516

Fin du texte